



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Vérification réglementaire en exploitation (VRE)

- Système de sécurité incendie

Rendu compte à : Christophe VAUDEL
Accompagné par : Emile (Siemens) MARCELLOT

N° de rapport : A513250363-001-1
Date : 27/05/2025



Accréditation n° 3-2016
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Lieu d'intervention :

CTRE HOSP INTERCOM MONT
BLANC EHPAD LES AIRELLES
195 ROUTE DU VERNEY
74700 SALLANCHES

Date(s) d'intervention :
Du 10/04/2025 au 10/04/2025

Intervenant :
ABDEL JALIL LIMIRA



OBSERVATION(S)

Ce rapport comporte 10 pages

1. Synthèse des observations

SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

N° §	N° Obs	Objet	Observation
3	1	Identification : Identification des composants	Identification sur site erronée des composants suivants : Sur les détecteurs, les déclencheur manuelles suite à la nouvelle programmation dut au remplacement du SSL.
3	2	Identification : ZC Repère : 3 Localisation : Niveau 2	Défaut de position de sécurité

Sommaire

1 Synthèse des observations	2
2 Généralités	4
2.1 Objectif des vérifications	4
2.2 Classement de l'établissement	4
2.3 Références réglementaires	4
2.4 Périodicité	4
2.5 Installations vérifiées	4
2.6 Rapport(s) de vérification avant mise en service	4
2.7 Commentaires relatifs au déroulement de la prestation	5
2.8 Registre de sécurité	5
2.9 Abréviations utilisées	5
3 Système de sécurité incendie	6
3.1 Descriptif de l'installation	6
3.2 Matériel utilisé pour la présente vérification	6
3.3 Résultats et avis	6

2. Généralités

2.1. Objectif des vérifications

La prestation a pour objectif de vérifier le maintien de l'état de conformité acquis lors de la mise en service, ainsi que les conditions de maintenance et d'exploitation des installations et/ou équipements.

Conformément aux dispositions applicables aux Vérifications réglementaires en exploitation par Organismes Agréés, les vérifications comprennent les opérations suivantes :

La vérification du maintien de l'état de conformité des installations et/ou équipements tel qu'acquis lors de la mise en service ou après modifications au vu du dossier technique et d'un examen visuel des parties accessibles.

La vérification de la réalité des opérations de maintenance par l'examen de leur enregistrement et par l'assistance à des éventuels essais de fonctionnement réalisés par l'exploitant (la nature et la portée de ces éventuels essais sont précisées dans la suite du présent rapport).

L'examen des conditions d'exploitation.

2.2. Classement de l'établissement

ERP :

Type : U

Catégorie : 4

Effectif public admissible : 145

Selon : Registre de sécurité

Commentaire relatif au classement :

- AUCUN

Descriptif succinct de l'établissement :

- Nombre de bâtiment : 1
- Identification des différents bâtiments : Les Airlles
- Nombre de niveaux par bâtiment : 3

2.3. Références réglementaires

Les vérifications ont été réalisées en fonction du type d'installation et du classement de l'établissement, selon les référentiels suivants :

- SSI et sprinkleur des ERP de 1er à 4e catégorie : article MS 73 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié
- Désenfumage des ERP de 1er à 4e catégorie : article DF10 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié
- Etablissements du type L (avec espaces scéniques) : article L57 de l'arrêté du 5 février 2007 modifié
- SSI des ERP de 5ème catégorie : Application de l'article MS 73 en l'absence d'imposition spécifique
- Parcs de stationnement couverts : article PS 32 de l'arrêté du 9 mai 2006 modifié
- Etablissements pénitentiaires : article 24 de l'arrêté du 18 juillet 2006 modifié
- IGH : articles GH 5 et GHU 12 de l'arrêté du 30 décembre 2011 modifié

2.4. Périodicité

Périodicité : Triennale

2.5. Installations vérifiées

- Système de sécurité incendie

2.6. Rapport(s) de vérification avant mise en service

Les installations et équipements visés par le présent rapport doivent avoir impérativement fait l'objet d'une vérification de conformité avant mise en service ou après travaux. Les présentes vérifications techniques ne portent pas sur la conformité des installations et des équipements.

2.7. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation

Aucun commentaire concernant la vérification

2.8. Registre de sécurité

Le registre de sécurité a été présenté et visé par nos soins

2.9. Abréviations utilisées

Signification des abréviations pour les Résultats et Avis

S : satisfaisant

NS : non satisfaisant

NV : non vérifié

3. Système de sécurité incendie

3.1. Descriptif de l'installation

Date de mise en service de l'installation : Non communiquée

Date et nature des modifications depuis la précédente vérification (portées à notre connaissance) :

- 2025 - 30 novembre 2022, remplacement de la centrale SSI.

Catégorie du S.S.I. : A

Système de détection incendie (S.D.I.)

Marque : CERBERUS CT11

Installateur : SIEMENS

Date de mise en service : 1999

Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (C.M.S.I.)

Marque : CERBERUS ALGOREX

Installateur : SIEMENS

Date de mise en service : 1999

Dispositifs asservis à l'installation :

Fonction compartimentage

Porte battante à fermeture automatique

Fonction évacuation

Diffuseurs sonores non autonomes (D.S.N.A.)

Alarme générale sélective (A.G.S.)

Dispositif de déverrouillage électromagnétique pour issue de secours

3.2. Matériel utilisé pour la présente vérification

- Clef pour déclencheurs manuels
- Equipement de tests des détecteurs automatiques
- Chronomètre

3.3. Résultats et avis

3.3.1. Vérification du maintien de l'état de conformité

Examen documentaire

Identification	Repère ⁽¹⁾	Avis	N°Obs
Liste des zones	Dossier SSI SOCOTEC N° MW0443 02/04/2007	S	
Plans des zones de détection (ZDA,ZDM)	Dossier SSI SOCOTEC N° MW0443 02/04/2007	S	
Plans des zones de mise en sécurité	Dossier SSI SOCOTEC N° MW0443 02/04/2007	S	
Tableau de corrélation entre ZD et ZS	Dossier SSI SOCOTEC N° MW0443 02/04/2007	S	

Identification	Repère ⁽¹⁾	Avis	N°Obs
Mise à jour du dossier technique	Dossier SSI SOCOTEC N° MW0443 02/04/2007	S	
Rapport de vérification après travaux (ou avant mise en service)	SOCOTEC 02/04/2007	S	
Rapport de vérification réglementaire en exploitation précédent	Apave précédent 10/05/2022	S	

⁽¹⁾ Repère : date et origine du document : installateur, organisme,...

Avis portant sur :

- Eléments du dossier technique ou dossier d'identité.
- **Liste des zones** : Identification de l'ensemble des zones de détection et des zones de mises en sécurité.
- **Plans des zones de détection** (ZDA, ZDM) : Zones de détection (zones de détecteurs automatiques et zones de déclencheurs manuels) avec identification des éléments.
- **Plans des zones de mise en sécurité** : Zones de mise en sécurité avec identification des éléments (DAS : dispositifs actionnés de sécurité, DS : diffuseurs sonores).
- **Tableau de corrélation entre ZD et ZS** : Définition des scénarios de mise en sécurité. Corrélation entre zones de détection (ZD) et zones de mise en sécurité (ZS).
- **Mise à jour du dossier technique** : Identification, dans le dossier des modifications intervenues depuis la mise en service de l'installation et/ou de la dernière vérification réglementaire en exploitation.
- **Rapport(s) de vérification après travaux ou avant mise en service** : Existence et contenu pour l'installation initiale, et les éventuelles modifications. (Observations et non-conformité éventuelles mentionnés dans ces rapports levées).
- **Rapport(s) de vérification après travaux (ou avant mise en service) suite à modifications** : Existence et contenu pour l'installation initiale, et les éventuelles modifications. (Observations et non-conformité éventuelles mentionnés dans ces rapports levées).
- **Rapport(s) de vérification réglementaire en exploitation précédent** : Existence et contenu. Prise en compte et suivi des observations portées au(x) rapport(s) de vérification(s) précédent(s).

Examen de la conformité de l'installation au dossier technique ou d'identité

Identification	Avis	N°Obs
Matériels installés	S	
Définition des zones	S	
Asservissements corrélations	S	
Identification des composants	NS	1

Avis portant sur :

- **Matériels installés** : Examen des éléments constitutifs limité aux principaux éléments de l'installation et aux parties visibles et accessibles sans démontage de l'installation. (Cette vérification ne peut être considérée comme exhaustive).
- **Définition des zones** : Répartition des zones de détection et de mise en sécurité.
- **Asservissements corrélations** : Corrélations entre zones de détection et zones de mise en sécurité suivant dossier. (§ essais de fonctionnement ci après).
- **Identification des composants** : Identification des composants (notamment voyants non utilisés de l'unité de signalisation).

N° Obs	Libellé
1	Identification des composants - Identification sur site erronée des composants suivants : Sur les détecteurs, les déclencheur manuelles suite à la nouvelle programmation dut au remplacement du SSI.

3.3.2. Vérification de la réalité des opérations de maintenance

Examen des documents afférents à la vérification et à la maintenance

Identification	Repère ⁽¹⁾	Avis	N°Obs
Contrat d'entretien	SIEMENS N°: 6LB- 0630000177_202205_PM_2 0220506091013	S	

Identification	Repère ⁽¹⁾	Avis	N°Obs
	2022		
Enregistrements	Registre de sécurité 2022	S	
Délais des remises en état	Registre de sécurité 2025	S	
Adéquation essais réalisés et comptes-rendus	Rapport SIEMENS 2025	S	
Suivi des comptes-rendus	Registre de sécurité 2025	S	

⁽¹⁾ Repère : date et origine du document

Avis portant sur :

- **Contrat d'entretien** : Existence du contrat. Contrat et notice descriptive des conditions d'entretien inclus au registre de sécurité Trace des essais fonctionnels prévus par article MS 56. (Essais fonctionnels) Périodicité des interventions. Prévision des réparations ou échanges d'éléments défectueux.
- **Enregistrements** : Enregistrement des actions de vérification et de maintenance (rapports, comptes rendus, registre de sécurité). Information du chef d'établissement des opérations réalisées sur le SSI. Traçabilité de la procédure et des résultats des actions relatives aux batteries d'accumulateurs (remplacement tous les quatre ans ou mesure de l'autonomie) Adéquation et traçabilité de la nature des opérations de vérification à la norme NFS 61933. Traçabilité des vérifications des installations de désenfumage incluant les mesures de débit. (Mesures de débit pour désenfumage mécanique).
- **Délais des remises en état** : Examen des remises en état et de leurs délais suite aux dérangements et anomalies éventuels constatés. Compatibilité entre le délai des actions correctives et la nature de l'exploitation.
- **Adéquation essais réalisés et comptes-rendus** : Adéquation entre les dysfonctionnements relevés lors des essais réalisés et les comptes-rendus de maintenance ou rapports de vérification (§ essais de fonctionnement ci après).
- **Suivi des comptes rendus** : Prise en compte par l'exploitant des dysfonctionnements mentionnés dans les comptes-rendus de maintenance ou rapports de vérification.
- **Traçabilité des modifications de programmation** : Enregistrement avec identification des modifications de la programmation du système.

Essais de fonctionnement

Identification ⁽¹⁾	Repère	Localisation	Commande ⁽²⁾	Avis	N°Obs
Tableau SDI ou ECS, CMSI	SIEMENS	Accueil hôpital	DAI/DM	S	
Tableau répéteur	SIEMENS	Offices infirmiers	DAI/DM	S	
ZDA	2	Niveau 0 salle à manger	DAI 003	S	
ZDA	3	Niveau 0 office et locaux	DAI 010	S	
ZDA	4	Niveau 0 circulation locaux communs	DAI 004	S	
ZDA	5	Niveau 0 circulation aile A	DAI 002	S	
ZDA	6	Niveau 0 chambres aile A	DAI 005	S	
ZDA	7	Niveau 0 locaux aile A	DAI 002	S	
ZDA	11	Niveau 1 chambres aile C	DAI 010	S	
ZDA	12	Niveau 1 circulation aile C	DAI 001	S	
ZDA	13	Niveau 1 locaux aile B	DAI 001	S	
ZDA	14	Niveau 1 chambres aile B	DAI 005	S	
ZDA	15	Niveau 1 circulation aile B	DAI 006	S	
ZDA	16	Niveau 1 locaux aile B	DAI 004	S	
ZDA	17	Niveau 1 chambres aile A	DAI 013	S	
ZDA	18	Niveau 1 circulation aile A	DAI 002	S	
ZDA	22	Niveau 2 chambres aile C	DAI 009	S	
ZDA	23	Niveau 2 locaux aile B	DAI 001	S	

Identification ⁽¹⁾	Repère	Localisation	Commande ⁽²⁾	Avis	N°Obs
ZDA	24	Niveau 2 circulation aile C	DAI 003	S	
ZDA	25	Niveau 2 chambres aile B	DAI 004	S	
ZDA	26	Niveau 2 circulation aile B	DAI 002	S	
ZDA	27	Niveau 2 locaux aile B	DAI 006	S	
ZDA	28	Niveau 2 chambres aile A	DAI 015	S	
ZDA	29	Niveau 2 circulation aile A	DAI 001	S	
ZDA	31	Combles aile A	DAI 006	S	
ZDA	32	Combles aile B	DAI 008	S	
ZDA	33	Combles aile C	DAI 007	S	
ZDM	40	Niveau 0 aile	DM 007	S	
ZDM	41	Niveau 0 aile A	DM 001	S	
ZDM	42	Niveau 1 aile C	DM 001	S	
ZDM	43	Niveau 1 aile B	DM 001	S	
ZDM	44	Niveau 1 aile A	DM 001	S	
ZDM	45	Niveau 2 aile C	DM 001	S	
ZDM	46	Niveau 2 aile B	DM 001	S	
ZDM	47	Niveau 2 aile A	DM 001	S	
ZDM	48	Combles aile C	DM 001	S	
ZC	1	Rez-de-chaussée	DAI/ DM /UCMC	S	
ZC	2	Niveau 1	DAI/ DM /UCMC	S	
ZC	3	Niveau 2	DAI/ DM /UCMC	NS	2
ZA ags	1	Ensemble de l'établissement	DAI / DM / UCMC	S	

⁽¹⁾ **ZDA** : Zone de détecteurs automatiques. **ZDM** : Zone de déclencheurs manuels. **ZC** : Zone compartimentage portes. **ZCccf** : Zone de compartimentage clapet coupe feu. **ZF** : Zone de désenfumage. **ZA** : Zone d'alarme générale. **ZA ags** : Zone d'alarme générale sélective. **ZNSA** : Zone non stop ascenseur. **ZSEC** : Zone éclairage de sécurité. **ZSIS** : Zone de déverrouillage issue de secours. **ZS** ... (....à préciser) Autre fonction.

⁽²⁾ Identification des commandes des zones de détection et de mise en sécurité (ex : **DAI** n° ou **DM** n°... et/ou **UCMC** ; **DCM**). (**DAI** : détecteur automatique d'incendie. **DM** : déclencheur manuel. **UCMC** : commande manuelle sur l'unité de commande manuelle centralisée. **DCM** : dispositif de commande manuelle).

Avis portant sur :

- **Essais de fonctionnement** : Réalisation d'essais de fonctionnement d'un équipement par zone et par fonction. Vérification d'un détecteur automatique ou d'un déclencheur manuel par zone de détection. Vérification d'un élément de chaque fonction de mise en sécurité pour constat de mise en sécurité effective et constat de la signalisation de l'état anomalie.

N° Obs	Libellé
2	ZC - 3 - Niveau 2 - Essais - Défaut de position de sécurité

3.3.3. Examen des conditions d'exploitation

Examen des documents afférents à l'exploitation

Identification	Repère ⁽¹⁾	Avis	N°Obs
Consignes	Consignes SIEMENS 2025	S	
Enregistrements	Mémorisation automatique 2025	S	
Formation du personnel	Registre de sécurité 2025	S	
Surveillance du tableau de signalisation	Personnel présent pendant l'exploitation 2025	S	

⁽¹⁾ Repère : date et origine du document.

Avis portant sur :

- **Consigne ou notice d'exploitation** : Existence d'une consigne ou notice à jour définissant les actions d'exploitation du SSI et notamment des matériels centraux.
- **Enregistrements** : Enregistrement des changements d'état du S.S.I, main courante ou mémorisation automatique non volatile.
- **Formation du personnel** : Traçabilité de la formation du personnel chargé de l'exploitation et du fonctionnement du S.S.I.
- **Surveillance du tableau de signalisation** : Organisation de l'établissement pour la surveillance du tableau de signalisation et la gestion de l'alarme restreinte.